

BREVE

Strasbourg, le 24 novembre 2022

Le drapeau arménien hissé à Strasbourg

Lors du conseil municipal du 7 novembre dernier, les élus-es ont adopté à l'unanimité une motion dans laquelle la Ville de Strasbourg affirme son soutien à l'Arménie et au peuple arménien.

Strasbourg, ville siège du Conseil de l'Europe, ville symbole de paix et de réconciliation, s'engage à promouvoir la paix en Europe et la cessation des conflits sur le continent. Ainsi, la collectivité, en témoignage de sa solidarité, hisse dès cette semaine le drapeau arménien, aux côtés du drapeau ukrainien, à l'Hôtel de Ville et au Centre administratif. Sa mise en place a eu lieu ce jeudi 24 novembre 2022 devant l'Hôtel de Ville en présence de **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg et de **Arman Khachatryan**, Ambassadeur, représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe. Étaient également présents en représentation de leur groupe politique au conseil municipal Pierre Jakubowicz, conseiller municipal initiateur de la motion adoptée, Benjamin Soulet, adjoint à la maire, et Céline Geissmann, conseillère municipale.

Les drapeaux seront transférés à la Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville lors de la période de Noël.

Les photos de la mise en place du drapeau arménien sont à retrouver sur <https://we.tl/t-5AI12uXld0>